

## Un gouvernement social ?

*Le nouveau gouvernement est encore très récent. Il ne saurait s'agir, à ce stade, de porter un jugement global sur une équipe qui démarre tout juste et dont une partie des contours sera sans doute remodelée selon les résultats des élections. On se contentera donc de quelques éclairages.*

**Pour l'Uniopss, qui porte auprès des pouvoirs publics la parole de quelque 25 000 établissements du secteur sanitaire et social engagés au service des personnes vulnérables et fragiles, les perspectives sont encourageantes mais pourront être améliorées avec le nouveau gouvernement issu des Législatives.**

En termes institutionnels tout d'abord, l'Uniopss ne peut que se réjouir de la **nomination d'un ministre délégué à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** qui démontre en effet l'importance qui sera accordée par le gouvernement à ce secteur, acteur majeur de la cohésion sociale et qui a démontré qu'il était en mesure de développer l'emploi dans un contexte de crise. L'Uniopss se félicite aussi du maintien de la préoccupation de la vie associative dans le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative. Il conviendra cependant de voir comment **articuler au mieux ESS et vie associative** pour permettre le plein développement de ce secteur porteur.

Le Président de la République a placé **la jeunesse** au cœur de son projet présidentiel qui se traduit par **3 ministères dédiés** (ministère de l'Education Nationale, ministre déléguée auprès du ministre de l'Education Nationale, chargée de la réussite éducative, ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative). Si l'Uniopss se félicite de cette priorité qu'elle a largement portée, ce découpage maintient un cloisonnement des politiques et dispositifs fortement critiqué depuis quelques années par tous les acteurs. La question de l'enfance risque de faire l'objet d'une politique morcelée, l'enfant n'étant pas pris en compte dans sa globalité. De plus, il semble que seul l'élève soit concerné par cette politique volontariste n'intégrant pas les enfants les plus jeunes. Pour l'Uniopss, de fait, les chances d'insertion des jeunes se préparent dès la petite enfance. Il est donc capital de franchir une étape et de lancer un signe politique fort en direction des enfants et des jeunes eux-mêmes, et des acteurs de l'enfance en créant une **instance interministérielle rattachée au Premier ministre permettant un pilotage et une coordination des politiques publiques relatives à l'enfance et à la jeunesse.**

Par ailleurs, la nomination d'une **ministre déléguée aux personnes âgées et à la dépendance** semble augurer de la volonté d'engager enfin la réforme de la dépendance tant annoncée et finalement repoussée. Cependant, l'Uniopss craint qu'en paraissant affecter la question de la dépendance aux seules personnes âgées, on ne se donne pas les moyens d'abroger la barrière d'âge des 60 ans dans l'accès aux prestations de compensation des handicaps et de la perte d'autonomie (APA et PCH). L'Uniopss espère donc que le regroupement des deux ministères délégués aux personnes âgées et aux handicapés sous un même ministère, permettra de remettre en mouvement le chantier du « droit universel à compensation » et que celui-ci soit conduit avec méthode et détermination selon un calendrier précis.

Pour marquer la différence et constituer le point de départ d'un nouveau dialogue social, la **grande conférence sociale** annoncée devra, en plus des partenaires sociaux habituels, syndicalistes et patronaux, **intégrer les acteurs de l'économie sociale**, tant les associations du sanitaire et du médico-social et leurs représentations, que les syndicats d'employeurs. Cela permettra d'inclure dans le champ social, l'économie sociale et solidaire qui en constitue une part de plus en plus importante en nombre de salariés et en poids économique, mais qui est aussi au cœur de la reconstruction de la cohésion sociale.

En termes d'exclusion, les premières annonces, elles aussi, sont encourageantes. L'instauration d'un **plan quinquennal et interministériel de lutte contre les exclusions** était une demande forte des associations réunies au sein du collectif Alerte animé par l'Uniopss : sa confirmation est une bonne nouvelle. Il en va de même de plusieurs engagements pris avant les élections et réitérés par la nouvelle équipe en place : suppression du droit d'entrée de l'aide médicale de 30 €, **création de 15 000 places d'hébergement d'urgence** de plus en 5 ans et création de 150 000 logements très sociaux. Et ces promesses sont confortées d'emblée par l'allongement au moins jusqu'au 31 mai de la trêve hivernale. Il n'empêche que l'Uniopss veillera avec les associations qu'elle représente, à ce que de réelles solutions soient proposées au-delà du 31 mai, à ce que les conditions de l'accueil inconditionnel soient bien anticipées pour l'hiver prochain, à ce que les mesures (en effet souhaitables) de régulation des loyers soient bien concertées en amont et, bien sûr, à ce que les financements correspondants se retrouvent bien dans les budgets.

Il y aurait de nombreux autres points, déjà, à relever. Une déclaration ministérielle, au-delà d'un changement de ton, manifeste un profond changement de fond en assurant que le fait majeur par rapport au **RSA** n'est pas celui des fraudes mais celui du non recours. De fait, seulement la moitié de ceux qui y auraient droit bénéficient du RSA... L'Uniopss sera particulièrement attentive à ce que cet état d'esprit résiste à l'érosion du temps, à la pression sur les budgets de l'Etat et se traduise bien dans les mesures adoptées.

Ainsi, sous réserve de profiter des ajustements post-Législatives et d'affiner encore les choix d'outils et d'organisation, les chances paraissent assez importantes de mieux protéger et d'aider à reprendre confiance les personnes plus fragiles.

**Contact presse : Valérie Mercadal**

Tél : 01 53 36 35 06 / 07

[vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)